

Bulletin d'informations E.H.P.A.D « LES REMPARTS » LILLERS

Bulletin d'informations numéro 30 - ANNÉE 2019

Septembre 2019

Message du Directeur



"Crème solaire », « plage", "canicule" et autres termes chargés de soleil disparaissent de notre quotidien. Notre vie s'apprête à muer jusqu'à l'été prochain.

Place en effet, à la rentrée... ou plutôt, aux rentrées !

Cette période de l'année tire son appellation de la reprise scolaire massive d'après-vacances. De fait, le calendrier de l'Education nationale rythme de nombreux aspects de la vie en France, et en particulier, notre vie politique, culturelle et sociale.

L'EHPAD n'est pas en reste avec un programme très dense.

C'est dans ce cadre que nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce nouveau numéro de notre bulletin d'informations. Il vous permettra en outre de découvrir notre agenda des mois à venir et notamment les événements qui concerneront les Résidents.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bruno WIART
Directeur

À la une

Premier marché de Noël de la résidence

Le 4 décembre, l'EHPAD « Les Remparts » organisera son tout premier marché de Noël artisanal et gourmand. Des stands de créations artisanales, de décoration et de gastronomie seront à votre disposition. Venez découvrir des idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année ! Le meilleur accueil vous sera réservé !

Informations

Repas de Noël

Nous avons le plaisir de vous informer que le repas de Noël est prévu le **jeudi 16 décembre 2019** à 12 h 00.

Pour des raisons de sécurité, l'Etablissement ne peut recevoir qu'un nombre limité de personnes. Aussi, dans un premier temps, 2 membres de la famille au maximum pourront participer au repas. Un courrier réponse vous parviendra prochainement pour les inscriptions. Pour des raisons d'organisation, les réservations seront prises en compte à réception du coupon réponse et du règlement.

Prévention de la grippe saisonnière

La grippe est une maladie virale contagieuse qui se transmet par les postillons, la toux, les éternuements... L'épidémie de grippe saisonnière survient chaque année en France entre les mois de décembre et d'avril.

Les complications de la grippe sont dues aux virus eux-mêmes ou aux surinfections bactériennes (pneumonie). En période d'épidémie, les gripes compliquées touchent principalement les personnes âgées.

Pour mettre toutes les chances de son côté, se maintenir en forme et éviter de contracter un virus grippal, il faut être particulièrement vigilant pendant la période hivernale. Il est possible de se prémunir contre la grippe et l'état grippal en adoptant quelques bons réflexes.

Dans ce numéro

- 1 Message du Directeur
- 1 A la une
- 1 Informations
- 2 Événements à venir
- 2 Anniversaires



La meilleure façon de se protéger de la grippe et de ses complications est de se faire vacciner. Certaines mesures de protection et d'hygiène peuvent aussi aider à prévenir la transmission des virus de l'hiver.

Chaque année, un nouveau vaccin adapté à la souche circulante est développé. La protection qu'il confère varie de six à neuf mois. S'il n'est pas efficace à 100 %, le vaccin reste néanmoins le moyen le plus efficace pour réduire les complications graves de la grippe et les hospitalisations.

Pour terminer, lors de la période hivernale, nous vous invitons à reporter votre visite si vous êtes symptomatiques ou malades pour éviter toute contamination. Nous vous en remercions par avance.

Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens

Les organismes gestionnaires assurant l'accompagnement des personnes âgées sont tenus de signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé et le Département.

Le CPOM est un document stratégique de pilotage interne qui engage les établissements médico-sociaux à assurer une qualité de prise en charge et un bon Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens se compose de deux grandes parties. La première partie permet de visualiser les objectifs et les moyens attribués. La seconde précise la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la résidence. Le CPOM est signé pour une durée de 5 ans.

L'établissement entrera en négociation avec l'ARS et le Département dès cette fin d'année.

Dossier Médical Partagé (DMP)

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve centralise et sécurise toutes les informations de santé. Le DMP est un service gratuit, confidentiel et hautement sécurisé. Les médecins traitants et les médecins spécialistes peuvent mettre à jour l'historique médical. Le DMP permet aux professionnels de santé autorisés d'accéder aux informations utiles à la prise en charge des patients (Les antécédents, les pathologies, les intolérances et allergies, les médicaments, les résultats d'examens...).

L'EHPAD « Les Remparts » a signé avec l'Assurance Maladie des Hauts de France une convention pour déployer le DMP au sein de l'établissement. Cette convention permettra aux résidents de simplifier l'accès et la gestion de leur dossier médical, d'être soignés et suivis plus efficacement notamment en cas d'urgence. Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement utile sur le DMP.

Événements à venir pour les Résidents

25/09, 09/10, 13 et 27/11/19 : Accueil intergénérationnel au PASA

1, 2, 3,14, 15 et 18/10/19 : Préparation et enregistrement des émissions de radio « Banquise FM »

17/10/19 : Festival de l'âge d'or de la Ville de Lillers. Spectacle à l'EHPAD

21/11/19 : Fête du Beaujolais. Chorale « Clé de l'amitié »

23/09 et 02/12/19 : Horse Compagny

04/12/19 : Marché de Noël

11/12/19 : Fête des enfants du personnel

19/12/19 : Repas de Noël

Agenda des anniversaires

Dates des Anniversaires	
Octobre	24/10/19
Novembre	28/11/19
Décembre	12/12/19



A compter du mois d'octobre, les anniversaires seront fêtés le jeudi et non plus le vendredi.